

Commune de Sainte-Agathe la Bouteresse (42130)

Procès-verbal du conseil municipal
du 16 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre DREVET, Maire, en session ordinaire en salle du conseil.

Présents : DREVET Pierre, BOSSOUTROT Karim, CHARLES Christian, CHAZELLE Patrice, GRANGE Jacques, MARCHAND Frédéric, ODIN Corinne, PAPILLON Laure, PARDON Nicole, ROCHE Laetitia, ROUX Jean-Paul, VITTOZ Suzanne

Absents excusés : MILANI Charlotte (pouvoir à CHARLES Christian), SIRIEIX Isabelle (pouvoir à MARCHAND Frédéric), TARAKU Marilou (pouvoir à PAPILLON Laure)

Secrétaire de séance : CHARLES Christian

Date de la convocation : 9 juillet 2024

Ouverture de la séance par le Maire ; constat du quorum.

En préambule, Monsieur le Maire souhaite que soit rajoutée à l'ordre du jour la question de la validation des avoirs aux familles dont l'enfant quitte l'école à la prochaine rentrée. Rajout approuvé à l'unanimité.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2024

Décision du conseil municipal pour l'approbation du PV du 27 mai 2024 :

POUR : 15 (dont 3 pouvoirs)	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
--------------------------------	------------	----------------	-----------

Le PV sera dès lors publié sur le site internet de la commune.

2/ Présentation du rapport d'activité 2023 du service déchets de Loire Forez agglomération

CONTENU

Présentation par Monsieur le Maire du rapport annuel d'activité du service déchets de LFA, ayant été transmis préalablement aux membres du conseil par mail du 8 juillet pour prise de connaissance.

Rappel que le site internet de la commune contient le lien permettant d'accéder au rapport grand public publié sur l'espace internet de LFA, ainsi que différents documents associés.

3/ Vote du prix d'une annonce dans le bulletin municipal 2025

CONTENU

Madame PARDON propose de revoir le prix de l'encart publicitaire à la baisse, et de le fixer comme évoqué lors du précédent conseil à 50 € l'annonce afin de favoriser la participation des annonceurs locaux ; tout en précisant que le budget estimé pour la publication 2025 s'élève à 4.800 €.

DÉCISION

POUR : 15 (dont 3 pouvoirs)	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
--------------------------------	------------	----------------	-----------

4/ Vote du tarif des repas cantine pour la rentrée 2024/2025

CONTENU

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée une information de révision des tarifs de API restauration pour les repas servis à la cantine scolaire, applicable au 1^{er} septembre 2024.

Rappel du prix applicable à ce jour : 3,90 € par repas enfant.

Une réflexion suit sur la volonté d'intégrer cette augmentation au prix du repas pour le porter à 4.00 €, avec application au 1^{er} janvier 2025.

DÉCISION

POUR : 15 (dont 3 pouvoirs)	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
--------------------------------	------------	----------------	-----------

5/ Validation des avoirs aux familles dont l'enfant quitte l'école à la prochaine rentrée

CONTENU

Information qu'il convient de rembourser les avoirs (concernant l'utilisation des services périscolaires) aux familles dont les enfants ne seront plus scolarisés sur la commune à la rentrée 2024/2025 : trois familles concernées, montant de l'avoir : 13,70 €.

DÉCISION

POUR : 15 (dont 3 pouvoirs)	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
--------------------------------	------------	----------------	-----------

6/ Questions diverses n'ayant pas donné lieu à délibération

- Présentation du **projet de travaux à la Bouteresse** : aménagement du Champ de Foire et réhabilitation de la salle des fêtes et son parking. Montant 960.000 € HT. Des subventions seront demandées auprès du Département, de la Région, de l'Etat et du SIEL.
- **Recensement de la population en janvier 2025** : solliciter les deux agents recenseurs ayant effectué la campagne 2019.
- **Concours de pétanque des élus** : triplète constituée de DREVET Pierre, CHARLES Christian et GRANGE Jacques pour le samedi 7 septembre à Sail-sous-Couzan.
- Point sur la **distribution des bacs pucés** pour la collecte des déchets ménagers.
- Réédition du **plan de la commune** : gratuit.
- Constitution d'une **commission pour établir un règlement d'utilisation du Champ de Foire** : GRANGE Jacques, MARCHAND Frédéric, PAPILLON Laure, ROCHE Laëtitia.
- Inscription de la commune pour concourir au label « **village étoilé** ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

Pour approbation,
le Maire,
Pierre DREVET.

Pour approbation,
le secrétaire de séance,
Christian CHARLES.



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Christian CHARLES mentioned in the text above.